

## DÉCLARATION PRÉALABLE AU CSA-1D du 28/01/2025 PAR LA FNEC FP FO 72

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

La FNEC FP FO constate que la mobilisation des personnels et des agents de la Fonction Publique en décembre a permis d'infléchir la politique austéraitre du précédent gouvernement, et l'annulation des 4000 suppressions de postes initialement prévues. Dont acte.

Situation cocasse, Mme Elisabeth Borne, nouvelle ministre de l'Education a annoncé l'annulation de la suppression de 4 000 postes inscrits au budget du feu gouvernement Barnier, alors que cette même ministre soutenait ces suppressions quand le gouvernement Barnier existait. En catimini elle poursuit cette logique de réduction des dépenses publiques engagées par les derniers gouvernements successifs en supprimant 470 postes , ce qui fait que 35 emplois sont supprimés dans notre académie dont 5 dans notre seul département de la Sarthe.

Pour justifier les suppressions et les non-crédation de postes, le Premier ministre Bayrou explique : "on n'arrive pas à recruter !" De qui se moque-t-il ? N'est ce pas largement dû au gel du point d'indice décidé par le président Macron et les différents ministres de l'Education nationale **et de la Fonction Publique** qui se sont succédés, malgré l'inflation galopante et les contre-réformes successives ?

Vos priorités Mme la Directrice académique sont clairement définies. Cependant pour la FNEC FP FO nous doutons que vous puissiez atteindre vos objectifs avec ce retrait de 5 emplois , **notamment concernant l'abondement de la brigade de remplaçants (qui sert trop souvent de variable d'ajustement à la baisse pour rendre possible d'autres mesures). Ce taux d'emplois des remplaçants parmi l'emploi de tous les enseignants en Sarthe reste bien en dessous de la moyenne académique, dont nous cessons CSA après CSA d'en demander une forte augmentation. Ces 5 suppressions ; ce sont 5 suppressions de trop !**

Concernant la carte scolaire pour la rentrée 2025, il semble que vous envisagiez 39 fermetures de postes classe et 14 ouvertures, sans avoir connaissance du document avec les autres mesures (remplaçants, ASH, ...). Si nous vous remercions pour la transmission des documents en amont de ce CSA 1D concernant les postes classe nous souhaitons également connaître les mesures envisagées **pour pourvoir le 3ème poste d'EFIV (brigade voyageurs) gelé cette année.**

**En effet, les 2 autres enseignants titulaires d'un poste EFIV n'ont pas pu répondre aux besoins de suivi et de prises en charge dans de nombreuses écoles où des élèves voyageurs étaient en difficultés, ainsi qu'aux collèges pour les 6èmes (non lecteurs ou petits lecteurs) par exemple.**

**Il y a eu certes des évaluations dans les établissements et des conseils prodigués mais cela n'est pas suffisant pour accompagner et faire progresser ces élèves fragiles vers une scolarisation régulière leur permettant d'acquérir les apprentissages attendus et de s'intégrer. Lors du dernier mouvement, plusieurs enseignants avaient déjà postulé et ceux-ci n'ont pas été reçus en entretien (comme cela était prévu dans le règlement du mouvement )**

**Il leur avait également été dit qu'ils auraient un entretien en juillet mais rien ne fut mis en place.**

La FNEC FP FO 72 souhaite que le 3ème poste, dont les besoins se font ressentir, soit pourvu pour la prochaine rentrée.

Vu les conséquences des non-remplacements, des conditions inacceptables de scolarisation et de beaucoup d'élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions **convenables** d'instruction dans les écoles.

La FNEC-FP- FO-72 estime à au moins **300** les besoins en postes pour notre département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés, médecins scolaires, infirmières scolaires...)

D'autre part, notre nouvelle ministre de l'Education poursuit l'acte 2 de l'école inclusive en renforçant les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) en allouant 100 ETP pour leur généralisation dans tous les départements voire 100 supplémentaires pour les départements qui s'inscriraient dans une expérimentation généralisée.

Cette structure, qui remplace les PIAL, a engendré le chaos, la colère et l'indignation auprès des collègues là où ils ont été expérimentés (Aisne, Côte d'Or, Eure-et-Loir et Var). L'objectif est de faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et donc de diminuer le nombre d'élèves notifiés par la MDPH. C'est faire des économies sur le dos des plus fragiles !

Mme la Directrice académique, la carte scolaire en Sarthe sera-t-elle impactée par la mise en place des PAS ?

Quant aux 2000 postes d'AESH créés, chacun sait qu'ils ne trouveront pas preneurs pour beaucoup tant que le gouvernement n'accordera pas un vrai salaire et un statut.

Pour toutes ces raisons la FNEC FP FO votera contre les mesures de carte scolaire et rappelle ses revendications :

- **L'annulation de TOUTES les suppressions de postes et la création de postes statutaires à hauteur des besoins**
- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté, le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH, des recrutements d'AESH et de moyens humains à hauteur des besoins.**
- **L'abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive**
- **L'abandon du PACTE et de réelles augmentations de salaire pour tous les personnels : 10 % tout de suite et l'ouverture de négociations pour infléchir la baisse de pouvoir d'achat de 31,5 % des fonctionnaires depuis 2000**